



Master Développement territorial durable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Développement territorial durable. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029117

HAL Id: hceres-02029117

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029117>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Développement territorial durable

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Entreprise, tourisme, territoire

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Développement territorial durable* (DTD) a pour objectif de former des cadres capables de proposer des diagnostics de situation et des analyses de données avancées pouvant exercer dans le secteur privé comme dans le secteur public. Les compétences développées sont relatives à la capacité d'encadrement et de management d'une équipe, le montage et la gestion de projets ainsi que le traitement de données en tant qu'outil d'aide à la décision. Son objectif est d'offrir à l'étudiant une large palette de compétences dans le domaine du management touristique, autorisant des débouchés variés : chargés d'études économiques et/ou environnementales, chef de projet, manager d'hôtel, chargé de promotion d'activités touristiques. Il s'agit d'un master à vocation professionnelle qui intègre néanmoins une dimension recherche.

Le master DTD comporte deux parcours bien distincts : un parcours *Chargé d'Etudes économiques environnementales et territoriales* (C3ET) et un parcours *Management du tourisme et des loisirs* (MTL). La formation est proposée en formation initiale classique et en apprentissage. Les cours ont lieu en présentiel avec présence obligatoire. La validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles en coordination avec le service de la formation continue.

Les cours se déroulent à Corte, au sein de la Faculté de Droit, sciences sociales, économiques et de gestion (FDSSEG).

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés et en accord avec ce que l'on peut attendre d'un master : former des cadres capables de proposer des diagnostics de situation et des analyses de données avancées, pouvant exercer dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Les compétences développées sont relatives à la capacité d'encadrement et de management d'une équipe, le montage et la gestion de projets et concernent des compétences plus techniques (traitement des données, informatiques, etc.). Les métiers sur lesquels le master débouche sont clairement renseignés dans les deux fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) correspondantes aux deux parcours proposés *Chargé d'études économiques environnementales et territoriales* et *Management du tourisme et des loisirs*.

Les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle soulèvent quelques questions sur la méthodologie de suivi des diplômés ainsi que sur les débouchés réels offerts à l'issue de la formation : des données relatives à une seule promotion (2014) et seulement 8 % d'emplois stables de niveau cadre.

Organisation
<p>Le master <i>Développement territorial durable</i> (DTD) comporte deux parcours bien distincts : <i>Chargé d'études économiques environnementales</i> et <i>Territoriales et management du tourisme et des loisirs</i>. Il s'agit d'un master à vocation professionnelle qui intègre malgré tout une unité d'enseignement Unité d'enseignement (UE) Recherche. Compte tenu des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation, il est difficile d'apprécier la part du tronc commun des deux spécialités. Mais une comparaison attentive des UE présentées dans les fiches RNCP montre que les deux parcours sont très différenciés et regroupés dans une même mention sans aucune mutualisation véritable. Les deux parcours sont néanmoins construits de façon très cohérente et offrent une progression sur les deux années du master : le parcours C3ET développe des facultés d'analyse et d'expertise économique, tandis que le parcours MTL cible des compétences managériales visant une insertion professionnelle au sein des entreprises du secteur touristique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Dans ce domaine, la concurrence nationale et internationale est forte mais ce master se justifie pleinement compte tenu des attentes de l'économie locale et de ses spécificités ou encore des débouchés potentiels pour les étudiants : la Corse est en effet la région pour laquelle le poids relatif du tourisme est le plus important (31 % du produit intérieur brut (PIB) régional en 2011). Au niveau de la Corse, ce master s'insère bien dans l'offre de formation et n'est pas directement en concurrence avec d'autres formations. Néanmoins la faible attractivité constatée doit amener à réfléchir à la concurrence potentielle exercée notamment par le master <i>Economie appliquée</i> de l'Université d'Aix-Marseille qui propose un parcours <i>Développement et compétitivité des territoires</i>. Par ailleurs, les deux parcours correspondent à des thématiques de recherche développées au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) LISA (Axe 1 et Axe 2), ce qui est un atout indéniable.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée : 26 % des enseignants sont issus de l'établissement (y compris les Professeurs associés (PAST), 18 % des enseignants sont hors établissement (avec une ouverture internationale marquée) et 56 % sont des intervenants professionnels. Pour ce qui concerne les enseignants de l'établissement, le master mobilise diverses composantes : la FDSSEG, l'IAE (Institut d'administration des entreprises) et l'IUT (Institut universitaire de technologie), principalement. Les intervenants professionnels sont très nombreux et issus d'organisations et d'institutions très diversifiées (entrepreneurs, professions libérales, fonctionnaires, etc.). Toutefois, le dossier d'autoévaluation fait état de 1454 heures assurées dans le master par ces professionnels. Si l'on se fie au volume horaire global de 2263 heures d'enseignement annoncées sur les maquettes des deux parcours, ce volume horaire des intervenants professionnels peut paraître excessif, d'autant qu'il se concentre davantage sur le parcours MTL.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs du master ont été divisés par deux depuis l'année universitaire 2011-2012 pour s'établir autour d'une cinquantaine d'étudiants au cours des deux dernières années. Cela pose donc la question de l'attractivité du master pour les étudiants. Si on s'intéresse aux deux parcours, la situation apparaît particulièrement alarmante pour le parcours C3ET dont les effectifs ont été divisés par trois en première année de master (M1) en cinq ans et par quatre en deuxième année de master (M2) sur la même période. Le parcours MTL accueille une vingtaine d'étudiants par année de master (M1 et M2), le parcours C3ET en accueille, quant à lui, quatre en M1 et trois en M2 pour l'année universitaire 2015-2016. Aux regards de ces chiffres, une refonte de l'offre de formation de ce master paraît nécessaire, via une mutualisation de certains cours et un repositionnement des deux parcours. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, les chiffres fournis concernent une seule promotion (enquête portant sur les sortants de 2014) et révèlent que seuls 40 % des diplômés ont trouvé un emploi stable et parmi ceux-ci, seulement 20 % occupent un emploi de catégorie A. Soulignons par ailleurs que seulement 30 % de ces postes sont localisés en Corse. Ces chiffres apparaissent très nettement insuffisants et doivent amener à s'interroger sur la pertinence du master dans sa configuration actuelle.</p>
Place de la recherche
<p>Les deux parcours proposent une UE Recherche permettant aux étudiants de se sensibiliser à la recherche via la rédaction d'une note ou d'un mémoire de recherche. Ce travail donne lieu à une soutenance orale et constitue une réelle initiation à la recherche. Par ailleurs, les deux parcours sont en adéquation avec les thématiques de recherche développées au sein du laboratoire « Lieux, Identités, eSpaces et Activités » (LISA) (UMR CNRS 6240). Un des programmes de recherche de l'UMR LISA est en effet consacré à la dynamique des territoires et au développement durable. Enfin, les étudiants peuvent réaliser leurs stages au sein de l'UMR LISA.</p> <p>La place de la recherche, sans être omniprésente, est donc bien réelle au sein du master DTD, ce qui est tout à fait légitime compte tenu de l'orientation professionnelle de la formation.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Cet aspect occupe une large place au sein du master DTD. Les enseignements dispensés ont un fort contenu opérationnel, renforcé en cela par les nombreuses interventions des professionnels du secteur concerné. Ce dispositif est complété par la réalisation de projets tuteurés et de stage. Les fiches RNCP définissent clairement les objectifs de la formation, les compétences visées et les métiers sur lesquels débouche le master. La structuration en UE y est bien présentée et très claire.</p> <p>Compte tenu de ces éléments très favorables au regard de la professionnalisation, on est encore plus dubitatif sur la faiblesse des effectifs et leur évolution d'une part, et sur le faible taux d'insertion professionnelle d'autre part.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les étudiants inscrits en formation initiale sont tenus de réaliser un projet tuteuré en groupe. Les thèmes traités dans le cadre de ces projets émanent des chefs d'entreprise et sont présélectionnés par le responsable pédagogique en fonction de leur faisabilité dans le temps imparti. Ils donnent lieu à la réalisation d'un rapport et d'une évaluation orale.</p> <p>De surcroît, des stages sont prévus chaque année dans les deux parcours. Evidemment, la durée du stage est plus importante en M2 (de quatre à six mois selon les parcours) qu'en M1 (trois mois). Ces stages sont obligatoires pour les étudiants en formation initiale. Les modalités d'évaluation sont les mêmes que pour le projet tuteuré. Ces deux dispositifs donnent lieu à l'attribution de quinze et seize ECTS (European Credit Transfer System) selon les parcours, soit 25 % des ECTS du master. Projets et stages occupent donc une place importante.</p>
Place de l'international
<p>Cet aspect est abordé de manière très succincte dans le dossier et uniquement pour le parcours MTL. Ce dernier a noué un partenariat privilégié avec l'Ecole Supérieure de la Francophonie pour l'Administration et le Management (ESFAM) à Sofia en Bulgarie. Ce partenariat concerne les étudiants inscrits en M2 du parcours MTL mais il n'y a pas de précisions quant aux échanges effectifs qui s'opèrent.</p> <p>Les étudiants du master bénéficient des dispositifs classiques de mobilité (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS), Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ), FREE MOVER). On ne peut que regretter que le dossier d'autoévaluation ne fournisse pas d'éléments quantitatifs sur cet aspect. En particulier, pour ce qui est de la mobilité sortante, on ne sait pas combien d'étudiants ont pu bénéficier réellement des dispositifs précédemment cités. De façon analogue, il est regrettable qu'aucun élément dans le dossier ne mentionne la mobilité entrante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les deux parcours de ce master recrutent des profils d'étudiants très différents : le parcours C3ET privilégie des étudiants en économie (typiquement issus de la troisième année de licence (L3) <i>Economie gestion</i> de l'Université de Corse) alors que le parcours MTL accueille plutôt des étudiants aux profils plus hétérogènes, issus de la licence professionnelle <i>Tourisme</i>, de langues étrangères appliquées (LEA) ou d'autres horizons.</p> <p>Le recrutement, tant en M1 qu'en M2, s'effectue de manière standard (dossier, entretien et éventuellement test d'anglais). Eu égard à la faible attractivité de ce master, il serait opportun de disposer d'information sur le nombre de candidatures dans chaque parcours, pour chacune des années de master. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas l'existence de dispositif particulier de mise à niveau.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est proposée en formation initiale classique et en apprentissage. Les cours ont lieu en présentiel avec présence obligatoire. Le diplôme est accessible en Validation des acquis professionnels (VAP) et Validation des acquis de l'expérience (VAE) selon les modalités classiques de mise en œuvre.</p> <p>Les étudiants accèdent à un ENT (Espace numérique de travail) sur lequel les cours sont accessibles. L'informatique et le digital occupent une place conséquente parmi les enseignements dispensés : Commercialisation, distribution et stratégie digitale - Communiquer et vendre avec le web en M1 MTL ; Stratégie digitale : sites web, apps mobile et référencement - Stratégie digitale : e-marketing et gestion de la relation client en M2 MTL ; Logiciels de traitement de l'information - Data Mining en M2 C3ET.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Deux sessions d'examen sont organisées pour chaque semestre, en janvier et en avril pour la première session et au mois de septembre pour la deuxième session. Cette organisation peut être un frein à la mobilité des étudiants (flux sortants) et/ou pour une réorientation éventuelle.</p> <p>Chaque UE donne lieu à un ou plusieurs examens (écrits ou oraux) et est acquise dès que la moyenne est obtenue. Il n'existe pas de note éliminatoire. Chaque année est validée à partir d'une moyenne générale de dix pour des UE totalisant 60 ECTS (soit 30 par semestre).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Pour les étudiants apprentis, le suivi de l'acquisition des compétences est réalisé via deux livrets proposés par le CFA (centre de formation d'apprentis) UNIV : un livret destiné au tuteur et un autre pour l'étudiant. Ces deux livrets permettent d'estimer la progression et les compétences acquises par les étudiants. Le rapport ne précise pas comment le suivi est réalisé pour les étudiants en formation classique.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est effectué de façon systématique par l'Université de Corse via la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP). Compte tenu de la faiblesse des effectifs, on peut regretter que le suivi ne soit pas plus personnalisé. Par ailleurs, les données relatives au master DTD fournies dans le dossier d'autoévaluation sont trop parcellaires et concernent de trop faibles effectifs.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Pour chaque parcours, il est prévu qu'un conseil de perfectionnement se réunisse au début du deuxième semestre. Il se compose du responsable de la formation, de professionnels et d'étudiants. Un procès-verbal vient valider chacun des conseils de perfectionnement. Il n'est pas fait état de l'existence d'un conseil de perfectionnement pour le master DTD dans sa globalité. Les enseignements sont évalués par les étudiants à l'aide d'un questionnaire spécifique à l'IAE et administré via l'ENT.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Objectifs clairement définis et en adéquation avec les besoins du territoire.
- Une réelle volonté de professionnalisation avec une forte implication des intervenants professionnels.
- Une spécialisation progressive et cohérente sur les deux années dans chaque parcours.

Points faibles :

- Problème de masse critique pour le parcours C3ET.
- Deux parcours qui cohabitent au sein d'une même mention sans aucune relation.
- Compte tenu des moyens déployés, les résultats en termes d'insertion professionnelle s'avèrent faibles.
- Manque d'attractivité avec érosion régulière des effectifs étudiants.
- Suivi insuffisant des diplômés.

Avis global et recommandations :

Visiblement, les deux parcours *Chargé d'études économiques environnementales et territoriales* et *Management du tourisme et des loisirs* ont été réunis dans la mention de master DTD, sans qu'une réflexion sur la mutualisation de certains cours n'ait été engagée.

La baisse régulière des effectifs depuis cinq ans, avec un problème de masse critique pour le parcours C3ET, doit amener les responsables des parcours à s'interroger sur la manière la plus opportune pour améliorer l'attractivité de la formation. Des mutualisations d'UE entre les deux parcours pourraient être envisagées. Une dynamisation des effectifs peut également se faire en travaillant sur l'ouverture et les partenariats internationaux (flux entrants).

Un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des diplômés s'avère nécessaire. La constitution d'un véritable réseau des anciens permettrait en effet d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, renforçant ainsi du même coup l'attractivité de la formation.

Une réflexion importante s'impose donc pour enrayer la baisse régulière des effectifs observée depuis cinq ans et assurer une meilleure insertion professionnelle des diplômés qui est pour l'heure insuffisante.

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

**Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris**

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 166

Monsieur le Président

Le Directeur de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Corse et les responsables pédagogiques des formations concernées ont pris bonne note des observations formulées par les experts du HCERES.

La plupart des remarques avaient d'ores et déjà été anticipées et prises en compte dans l'écriture de la future carte de formation.

Je vous prie d'agrèer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

